

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Nancy, 26 juillet 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Nancy](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (210r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Nancy, 26 juillet 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34081>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 juillet 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Nancy](#)

Lieu de destination 17, rue Ménilmontant, Paris

Description

Résumé Godin répond à une lettre de Nancy du 24 juillet 1861 et lui annonce que sa candidature a peu de chances d'être retenue bien que le choix d'un candidat ne soit pas encore arrêté.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Nancy

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Profession libérale

Biographie Chef comptable résidant au 17, rue Ménilmontant à Paris en 1861.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 26 juillet 1800. ²¹⁰

Monsieur et Mesdemoiselles

en priance de votre lettre du 26 J^uillet
où je puis différer davantage la solution
que vous me demandez

il est bien vrai qu'il est entre dans
ma maniere de voir de ne faire usage des
opinions à l'égard des candidats qui se sont
offerts par le seul motif de mon annonce
qu'auant que je me serais arrêté sur l'un
d'eux en raison des connaissances particulières
qui m'aurait permis d'empêcher pour l'emploi
sous le rapport de l'âge, des connaissances,
de la pratique antérieure, dans les affaires
la plus en analogie avec la mission où
le gouvemeur dans les conditions renuit à une
des antécédents condamnables le choix sera fait

je ne veux pas vous dissimuler cependant
que malgré l'attention très soigneuse que
j'attache à votre offre vous avez des compétences
très sérieuses et que malgré que je n'aie
pas encore de parti pris je serais sur
plus grande regret de vous faire manquer
une occasion favorable. je veux qu'il
soit à votre aurois de vous et que vous
soyez placé à regretter le retard que j'y
aurai mis

je voudrai aggraver cependant mes parfaites
visites

Godin